

Rapport



d'activités



2019



**Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations
Service d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO)**

Route d'Englisberg 3, 1763 Granges-Paccot
www.fondation-transit.ch

Sommaire

Conseil de fondation et comité	Page 1
Collaborateurs	Page 2
Rapport de la Présidente	Page 3
Activités du Service AEMO	Page 4
Activités du Lieu d'accueil	Page 9
Donateurs	Page 13
Rapport de l'organe de révision	Page 14
Bilan	Page 15
Compte d'exploitation	Page 16

Conseil de fondation

Comité

Présidente	:	de WECK Antoinette
Vice-présidente	:	SCHAEFER Marie
Membre	:	PASQUIER Jean-Claude

Conseil	:	BIELMANN Gilbert de WECK Noëlle DUVANEL Géraldine ERARD David
----------------	---	--

Site internet

Le site internet de la Fondation a fait peau neuve (mise en ligne prévue en juillet 2020).

Vous trouverez d'autres informations concernant les activités de Transit à l'adresse suivante :
<http://www.fondation-transit.ch/>

Collaborateurs

Directeur

SCHWEIZER Pascal

Secrétaire

DURUZ Célia (apprentie), GREMAUD Delphine, STUCKY Patricia

Intendance

MACE Mélanie, MONNEY Janaina

Comptable (mandat)

DENERVAUD Martine

Lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations

Educateurs/trices

BERCHTOLD Joëlle, CEPEDA Kevin, CHUARD Virginie, COLLAUD Anne-Eugénie, DUFFOUR Manon, JABORNIGG Marlyse, JONIN Marc, HUMBERT Martin, MANFRE Federica, MONOT Elsa, PAGE Céline, PEIRY Pauline, POCHON Cindy, RUFFIEUX Christelle, SCHULTHEISS Rachel, SID'AMAR Kerima (coordinatrice), SUTTER Davide, TISSOT Guillaume, VACHERON Matthieu

Educateurs/trices stagiaires

AGLIATI Simone, BISANTI Igor, BOVET Johanna, CROCI Lorenzo, NGANGU PHARA Christelle, RAMIRES Melissa, REYNARD Caroline, SCHAFFER Estelle, VIELI Sarah

Veilles actives

BERTSCHY Nelly, LAUBSCHER-CAILLE Patricia, XHEMALJI Avdi

Psychologue

MASTELLI Nathalie, MARCOU Alexia

Psychologues stagiaires

NGOY Manon

Superviseur (mandat)

SAUZET Dominique

Service d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO)

Educateurs/trices

BERCHTOLD Joëlle, BERSET Joëlle, CORMINBOEUF Georges, CRETENAND Caroline, JUNGO Nicole, PYTHOUD Ramon (coordinateur), SANDJO Chantal, SCHWALLER Hugo, SIGRIST Caroline, VOGEL-CORDIER Marianne

Educateurs/trices stagiaires

GAPANY Hélène

Superviseur (mandat)

MERCOLLI Dimitri

***R**apport de la Présidente*

L'année 2019 a été la première année complète dans les nouveaux locaux qui maintenant offrent 16 places ainsi que 4 places d'urgence. Ces locaux sont à la hauteur des attentes des occupants et c'est avec plaisir que le Conseil de fondation s'y est réuni à 2 reprises, soit le 27 mars et le 10 octobre. Lors de cette seconde séance, le conseil a pris congé d'un des membres fondateurs de Transit, M. Gilbert Biemann. Après 41 ans de service, M. Biemann a pris sa retraite auprès du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). Le Conseil de fondation a pris acte de ce départ avec tristesse mais reconnaissance. M. Biemann a toujours mis l'intérêt de l'enfant avant tout autre intérêt. Au sein du conseil, sa voix était très écoutée et son avis respecté. Le Conseil a exprimé sa reconnaissance à M. Biemann pour son engagement auprès des enfants et des jeunes du canton. Pour le remplacer, le SEJ a désigné M. Raphaël Andrey, adjoint du chef de service et responsable des urgences et des enquêtes sociales au SEJ. Les liens entre le SEJ et Transit continueront ainsi à être très étroits. Actuellement, la composition du comité est la suivante : Mmes Noëlle de Weck, Marie Schäfer et Géraldine Duvanel ainsi que MM. Jean-Claude Pasquier et David Erard. La présidence tient à les remercier pour l'intérêt constant qu'ils manifestent pour le suivi des activités de Transit et le soutien qu'ils apportent tant à la présidence qu'à la direction de Transit.

Durant cette année, les demandes pour l'AEMO continuent à être en forte augmentation. 292 familles (+15%) et 610 enfants et jeunes (+25%) ont ainsi bénéficié de l'accompagnement proposé par le Service AEMO. Les délais d'attente sont passés de 3 mois à 5 mois ce qui n'est pas favorable au règlement de ces situations. Grâce aux interventions de l'AEMO, bien des familles voient leur situation s'améliorer et l'on peut ainsi éviter un placement de leur enfant. Le Conseil a donc soutenu une demande d'augmentation de 4 EPT qui a été déposée pour le budget 2021.

Comme les années précédentes, le Conseil remercie la Fondation de l'Emmanuel pour sa générosité. Son don de CHF 5.000.- a permis d'agrémenter l'ordinaire de la vie au sein de Transit. De même, le partenariat avec la fondation CAP s'est poursuivi durant cette année. Les journées d'escalade organisées par la fondation CAP sont des moments forts des séjours à Transit et restent en mémoire des jeunes qui les ont vécus et leur font découvrir des facettes positives d'eux-mêmes. Que ces fondations trouvent dans ces lignes l'expression de notre reconnaissance.

Enfin, le Conseil remercie tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices pour leur travail et leur engagement. Il est aussi très reconnaissant de l'investissement fourni par son directeur, Pascal Schweizer, qui réussit à gérer et à faire garder le cap de cette fondation qui accueille le double d'enfants et dont les équipes se sont proportionnellement renforcées.

Antoinette de Weck
Présidente du Conseil de fondation

Activités du Service AEMO

Evolution des statistiques 2009 – 2019

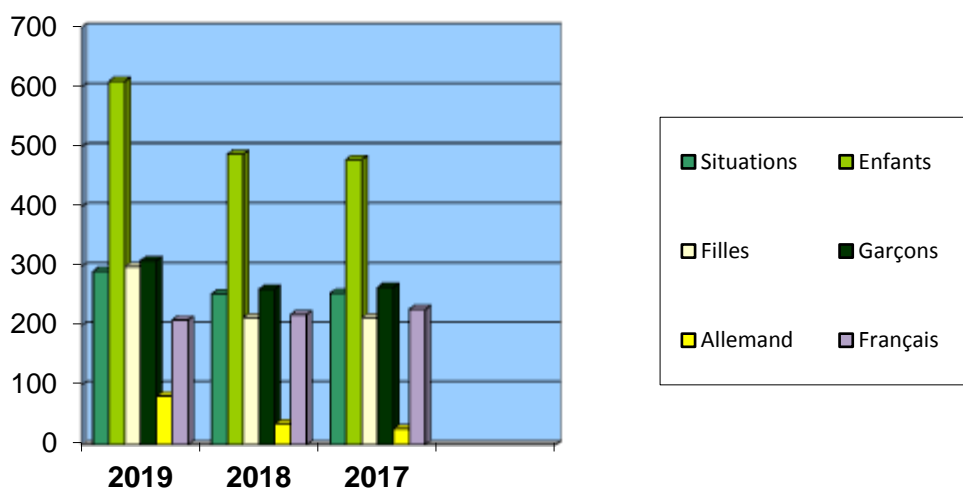
	Visites facturées ¹	Différence	Situations suivies	Montant de la Subvention
2019	2251		292	5.75 EPT + renfort
		+436 (+24%)		
2018	1815	+269	254	5.75 EPT
2017	1546	-178 (-10.3%)	255	625'000.-
2016	1724	+46 (+2.75%)	257	605'000
2015	1678	-30 (-1.75%)	214	605'000
2014	1708	- 79 (-4.5%)	216	605'000
2013	1787	+ 18 (1%)	213	605'000
2012	1769	+149 (9%)	182	605'000
2011	1620	+281 (21%)	193	550'000
2010	1339	+74 (5.9%)	158	450'000
2009	1265		148	375'000

Pour le Service AEMO, 2019 correspond à une année de stabilisation suite à divers changements de fonctionnement en ce qui concerne le financement et le concept d'intervention notamment. La dotation du Service est inchangée et équivaut à 5.75 EPT ; l'équipe éducative a pu être renforcée durant plusieurs mois pour compter un maximum de dix collaborateurs. Une stagiaire de la HETS-FR a également intégré le Service pour son stage de formation pratique durant le premier semestre 2019.

On peut constater une augmentation importante du nombre de familles suivies et d'enfants et de jeunes soutenus dans le cadre des interventions AEMO dans le canton. 292 familles (+15%) et 610 enfants et jeunes (+25%) ont ainsi bénéficié de l'accompagnement proposé. La proportion de filles est également en augmentation (+ 40%), pour un nombre quasi équivalent de filles et de garçons.

¹ Les visites facturées correspondent aux entretiens réalisés, aux « portes fermées », ainsi qu'aux séances de réseau avec présence de la famille.

RECAPITULATIF	2019	2018	2017
Situations	292	254	255
Enfants	610	488	479
Filles	300	214	214
Garçons	310	262	265
Français	210	219	228
Allemand	82	35	27



2545 entretiens (+24%) ont été organisés au cours de cette année : 1871 visites effectuées (+30%), 44 « portes fermées » (+25%), 207 visites annulées (+9%), 336 réseaux Famille (+38%) et 87 entretiens de réseau Professionnels (+112%). Cette progression importante est consécutive à la mise en pratique réussie et effective du nouveau concept d'intervention, au renforcement périodique de l'équipe éducative et à l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. L'attribution des suivis par régions, initiée dès 2018 et rendue possible du fait du nombre de collaboratrices et collaborateurs, a également permis de réduire les distances parcourues, qui totalisent désormais 48886 km (-13%). Le temps cumulé des trajets s'est donc réduit en conséquence et a ainsi augmenté la disponibilité de l'équipe pour accompagner les familles.

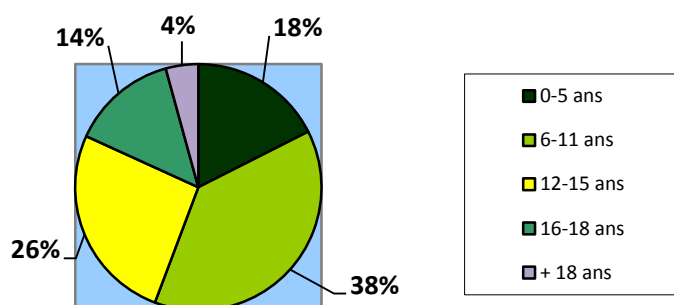
2294 entretiens (+26%) ont été effectivement réalisés. Cette augmentation est supérieure à la progression du nombre de familles et témoigne de l'intensification des suivis et particulièrement des entretiens de réseau, qui représentent désormais 17% des entretiens réalisés. Cette évolution est en correspondance avec le concept d'intervention qui prévoit une intervention par phases ainsi qu'une évaluation périodique et planifiée de la mesure en impliquant la famille elle-même, ainsi que le mandataire et le réseau. Ce partenariat renforcé et l'adaptation continue de la mesure permet de répondre plus efficacement aux besoins des familles et la durée moyenne des suivis s'est stabilisée à 10 mois environ, malgré la complexité grandissante des situations familiales.

Caractéristiques des familles suivies en 2019



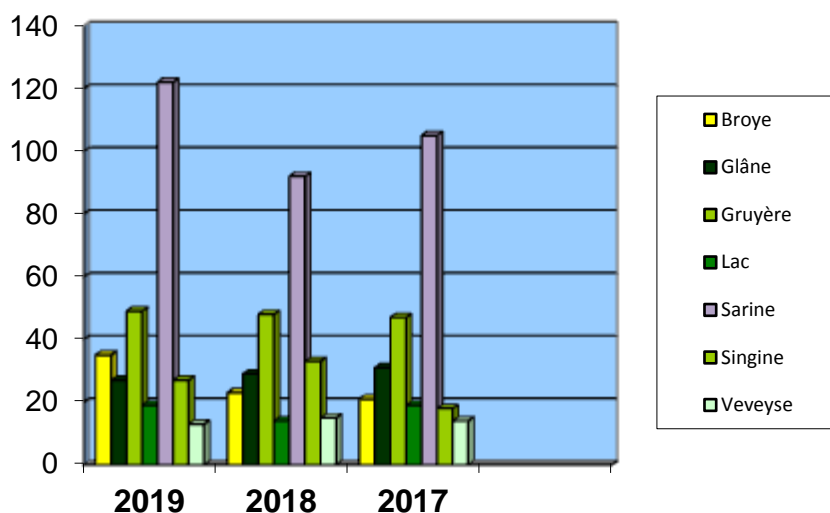
Les caractéristiques des familles suivies évoluent peu en ce qui concerne l'origine et la composition familiale. L'interprétariat est indispensable dans 10% des familles suivies, ce qui représente un total de 156 entretiens (+95%) organisés avec le service Se comprendre de Caritas. Les familles monoparentales restent largement surreprésentées (48%).

Tranches d'âge	2019	2018	2017
0 – 5 ans	107	94	78
6 – 11 ans	233	189	202
12 – 15 ans	159	131	122
16 – 18 ans	85	64	66
+ 18 ans	26	10	11

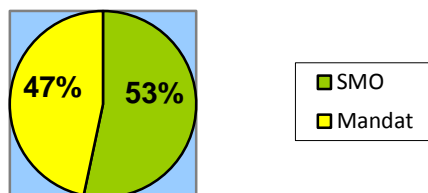


La part des suivis de familles domiciliées dans la partie alémanique du canton a fortement progressé (+134%) pour atteindre une proportion de 28%, ce qui correspond au pourcentage de la population alémanique dans le canton. Cette proportion n'était encore que de 10% en 2017 et il est réjouissant de constater que le Service AEMO est désormais déployé de la même manière dans les deux régions linguistiques, ce qui permet une bonne proportion de personnes bilingues dans l'équipe.

Situations par districts	2019	2018	2017
Broye	35	23	21
Glâne	27	29	31
Gruyère	49	48	47
Lac	19	14	19
Sarine	122	92	105
Singine	27	33	18
Veveyse	13	15	14



175 demandes de suivi AEMO ont été adressées en 2019 (+5%), avec une nette tendance à la hausse au courant de l'année. Le délai d'intervention moyen de 3 mois évolue de la même manière avec une liste d'attente inédite de 50 familles à fin décembre, ce qui porte le délai d'attente prévisible à plus de 5 mois.



La demande AEMO s'inscrit dans le cadre d'un mandat officiel confié au SEJ par la Justice de paix pour 155 familles (53%), alors que la mesure AEMO a été proposée dans le cadre d'un suivi sans mandat (SEJ - Intake) pour 137 familles (47%). Des informations sur l'origine des demandes adressées ont été récoltées de manière plus systématique depuis l'année écoulée et pourraient encore être affinées dans les années à venir : 80 suivis AEMO (28%) résultent d'une demande de soutien de familles qui se sont adressées directement au SEJ.

La spécificité d'un accompagnement dans le milieu familial est fortement appréciée dans le réseau. Il apparaît ainsi que l'AEMO est recommandé par de nombreux professionnels en lien avec l'enfance et la jeunesse et permet également de répondre à des demandes formulées par les familles elles-mêmes. 111 suivis (38%) ont été proposés par un membre du réseau professionnel : service psychologique ou médical (14%), écoles (11%), SEJ (10%) ou ORS AG (3%). 50 suivis (17%) ont été ordonnés ou suggérés par la Justice de paix. Pour 51 suivis (17%), l'origine de la demande est multiple ou n'a pu être déterminée précisément.

La liste d'attente est une réalité du Service AEMO depuis de nombreuses années, mais l'évolution constatée est inquiétante, puisqu'elle concerne des situations pour lesquelles le besoin de soutien éducatif à domicile est avéré et que l'intervention AEMO fait l'objet d'une décision de Justice de Paix pour 17% des demandes adressées. Le temps d'attente implique que des situations problématiques se prolongent, voire se dégradent, ce qui rend aussi plus difficile l'établissement d'un partenariat solide avec les familles.

La dotation insuffisante du Service AEMO est constatée depuis de nombreuses années et apparaît encore plus clairement au vu de l'évolution récente. Comme le prévoit le mandat de prestations, l'AEMO a pour objectif d'offrir un soutien à la fonction parentale afin de favoriser une meilleure autonomie et de permettre un climat familial qui soit propice à l'épanouissement des enfants. En ce sens, il est primordial que l'action auprès des familles puisse être réalisée de manière précoce pour contribuer à l'inclusion sociale des familles et au bon développement des jeunes et des enfants dans notre canton.

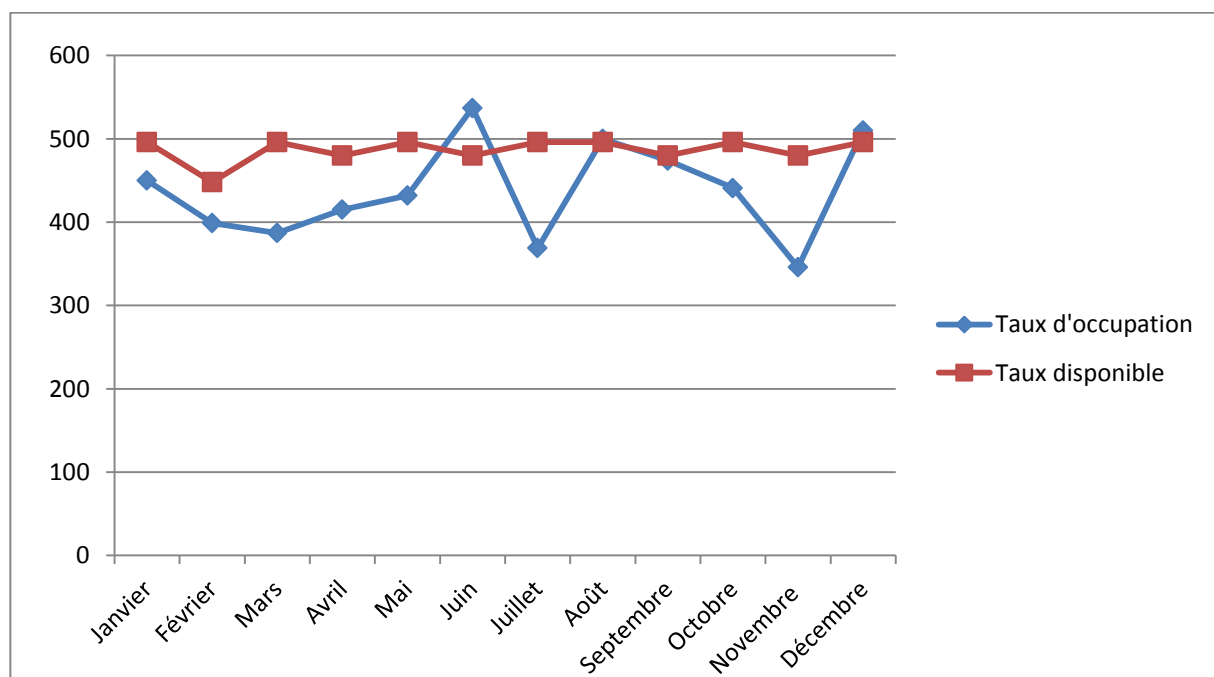
Ramon Pythoud, coordinateur du Service AEMO

Activités du Lieu d'accueil

En 2019, le foyer Transit a comptabilisé 5260 journées de placement pour un total de 94 enfants placés (46 filles et 48 garçons).

Taux d'occupation par mois²

	Janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Journées d'occupation	450	399	387	415	432	537	369	500	474	441	346	510
Journées disponibles	496	448	496	480	496	480	496	496	480	496	480	496

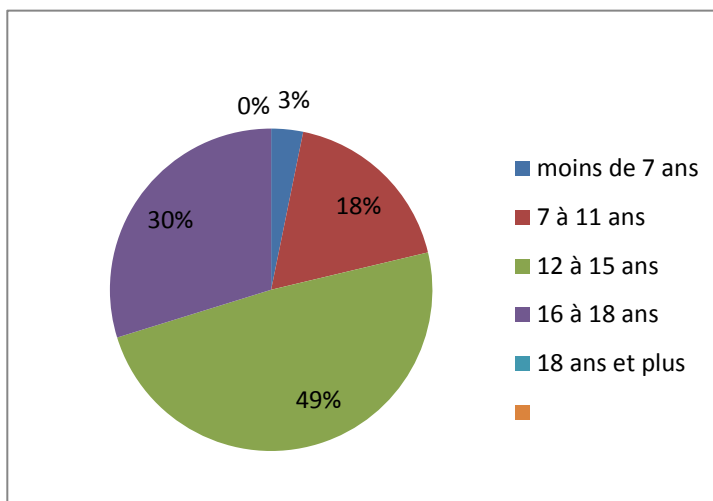


2019 est la première année complète de fonctionnement à 2 groupes, depuis la création du 2^{ème} groupe éducatif en septembre 2018. La capacité d'accueil a été dépassée à certaines périodes de l'année, notamment par l'accueil d'urgence de fratries nombreuses. Le reste du temps, un peu moins d'une place par groupe est restée disponible pour des placements d'évaluation. En dehors des placements d'évaluation de 3 mois, la proportion élevée d'accueils d'urgence ainsi que la brièveté de certains séjours provoquent de nombreux changements dans la dynamique des groupes de jeunes.

² Le total des journées disponibles est obtenu en multipliant le nombre de jours de chaque mois par le nombre de places. Il représente le taux de remplissage maximal (16 places et 365 jours). Les journées d'occupation représentent le total effectif des journées de placement pour chaque mois.

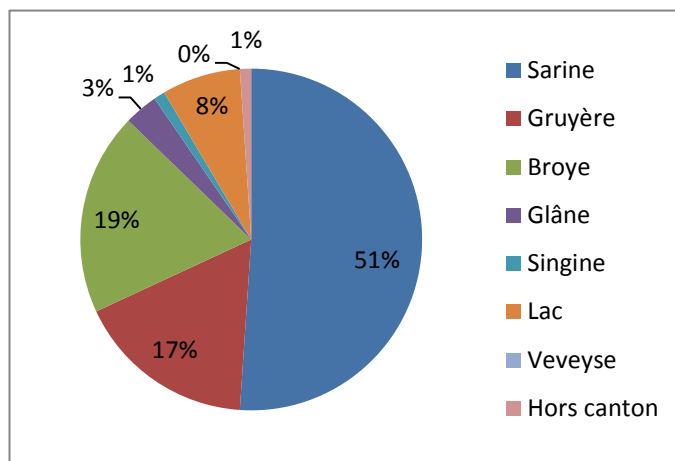
Répartition par tranches d'âge des enfants placés :

-7 ans	: 3
7 à 11 ans	: 17
12 à 15 ans	: 46
16 à 18 ans	: 28
18 ans et plus	: 0



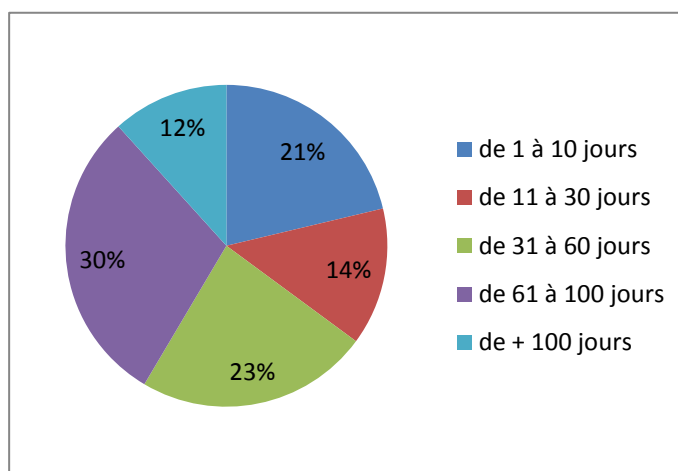
Répartition par provenance :

Sarine :	48
Gruyère :	16
Broye :	18
Glâne :	3
Singine :	1
Lac :	7
Veveyse :	0
Hors canton :	1
Hors pays :	0



Répartition par durée de placement :

de 1 à 10 jours :	20 placements
de 11 à 30 jours :	13 placements
de 31 à 60 jours :	22 placements
de 61 à 100 jours :	28 placements
+ de 100 jours :	11 placements



Risque d'abus ou abus du risque ?³

Dans une précédente réflexion sur la thématique de l'évaluation, je relevais qu'un placement justifié pouvait devenir abusif s'il durait plus que nécessaire, et qu'un placement ne devait être qu'une mesure transitoire, la plus courte possible. Cela est tout autant valable lorsqu'il s'agit de placement d'urgence. Dans un foyer d'urgence, la clé de la porte d'entrée se trouve entre les mains du service placeur. Plus encore qu'ailleurs, le sens du placement risque d'échapper au lieu qui va accueillir l'enfant.

Une brève analyse des statistiques montre qu'une proportion anormalement élevée de placements d'urgence a lieu en toute fin de semaine. Il est cependant permis de douter que les situations familiales deviennent plus tendues à mesure que le vendredi approche. La plupart de ces placements d'urgence de fin de semaine concernent des situations non connues des services de protection. La fermeture de ces derniers pour le weekend déforme la perception du danger et, dans le doute, il vaut mieux placer.

Or, s'il est facile d'entrer dans un foyer d'urgence, il devrait être tout aussi aisé d'en ressortir. Et c'est bien là que se joue l'essentiel dans l'évaluation du risque. S'il est compréhensible que dans l'urgence, trop de protection vaut mieux que pas assez, dans la durée, la protection se transforme vite en punition pour l'enfant placé. Après l'accueil d'urgence, la mobilisation du service placeur dès le prochain jour ouvrable est indispensable pour décider de la pertinence du placement, sur la base d'une évaluation sensible de la situation de crise qui l'a précipité.

Il apparaît que différents facteurs sont susceptibles de rendre cette appréciation problématique : ici, un service placeur en sous-dotation chronique pourrait placer plus souvent en urgence et manquer ensuite de disponibilité pour évaluer l'utilité de la mesure. Là-bas, un service placeur sous pression médiatique pourrait placer avant tout pour diminuer l'angoisse de l'erreur ; à la protection de l'enfant se substituerait alors la suppression du risque pour le service placeur lui-même. Ailleurs encore, la standardisation de l'évaluation chercherait à objectiver le danger en éliminant le bon sens de l'intervenant. Les protocoles d'évaluation sont une fausse bonne idée s'ils traquent le risque aux dépens du besoin.

L'évaluation d'une situation de crise doit être une tâche partagée qui laisse le droit à l'erreur. Un partage, non pour en dissoudre la responsabilité, mais pour en assumer les nuances. Pour que la proportion des urgences cesse de croître avec l'indisponibilité du service placeur ou avec le fantasme de l'élimination du risque, l'Etat doit lui-même « protéger » son service de protection [en lui offrant une dotation suffisante] ; cela est nécessaire s'il entend protéger l'enfant sans risquer de verser à son tour dans l'abus.

³ Texte édité dans la revue Perspective de la Commission latine d'éducation sociale (CLES), décembre 2019

Conclusion

De nombreux collaborateurs sont venus renforcer l'encadrement éducatif lors de l'agrandissement du foyer à la fin de l'année 2018. Dans le but d'approfondir et d'affiner nos connaissances cliniques, nous avons mis en place une semaine de formation continue, qui s'est déroulée début novembre. A cette occasion, nous avons eu le privilège de bénéficier de l'enseignement du Pr Robert Pausé, clinicien et chercheur mondialement réputé dans le domaine du fonctionnement de la famille. Les cartes conceptuelles très précises et la démarche scientifique qu'il a présentées soutiendront notre approche des situations complexes qui nous sont confiées, tout en offrant des repères communs à nos deux secteurs d'intervention.

En ce qui concerne le Service AEMO, la recherche de la Chaire de Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg, menée par la Pr Viviane Châtel et le Pr Marc-Henry Soulet durant toute l'année 2018, a été prolongée en 2019. Nous attendons avec intérêt et impatience sa publication finale afin de pouvoir en tirer les enseignements nécessaires pour le développement futur de nos prestations. Dans le cadre de cette démarche, un nombre conséquent d'acteurs sociaux et politiques ont été consultés. Les conclusions provisoires de cette recherche mettent notamment en avant les importants besoins en prestations éducatives ambulatoires dans le canton ainsi que les compétences éprouvées du Service AEMO dans le domaine du soutien à la parentalité. Selon les chercheurs, l'intervention précoce permet de réduction des coûts sociaux et financiers tout en privilégiant la participation et la responsabilisation des familles.

Sur le plan cantonal, la participation de Transit au groupe JP (commission permanente de l'INFRI pour les institutions socio-éducatives) soutient la bonne collaboration entre les institutions ainsi qu'avec les nombreux partenaires du réseau. A ce titre, la convention de collaboration qui a été développée entre les institutions et le Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM) devra permettre de mieux coordonner la prise en charge des situations de crise nécessitant à la fois un encadrement éducatif et un soutien médical cohérents. De même, l'annonce en fin d'année du renfort accordé au Service de l'enfance et de la jeunesse a été très appréciée par les différentes directions d'institutions. Cette dotation supplémentaire permettra d'améliorer le suivi des situations. Au niveau national, la contribution de Transit à la Commission latine d'éducation sociale (CLES) ainsi qu'à la Commission nationale d'INTEGRAS (Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée) permet des réflexions approfondies sur l'évolution des pratiques éducatives dans les différentes régions linguistiques de Suisse. Ces lieux d'échange apportent des connaissances utiles au développement de la Fondation tout lui offrant une vitrine appréciée pour ses activités.

2019 a été une année de consolidation pour les différents secteurs de la Fondation, tant au niveau du foyer et de l'AEMO que de l'intendance et de l'administration. Je remercie sincèrement tous les collaborateurs pour leur motivation tout au long de l'année. En guise de conclusion, je tiens également à remercier vivement le Conseil de fondation et sa Présidente, Mme Antoinette de Weck, pour leur soutien précieux et efficace. J'exprime aussi un MERCI tout particulier à Gilbert Biemann, membre fondateur qui a pris sa retraite à la fin de l'année après 25 années de participation au Conseil de fondation. Ses remarques avisées et son engagement sans faille pour la protection de l'enfance ont accompagné le développement et la pérennisation des activités de Transit depuis sa création.

***D**onateurs*

Nous adressons nos remerciements chaleureux à nos généreux donateurs, lesquels nous soutiennent et nous encouragent dans notre activité. Leurs dons sont utilisés pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

La **Fondation Internationale de la Communauté de l'Emmanuel**, pour ses dons réguliers à la Fondation Transit.

La **Fondation CAP**, Constellation Active Performance, qui offre aux enfants accueillis par Transit des activités de dépassement de soi dans un encadrement sécurisé et chaleureux.

Pascal Schweizer, directeur